

La fusée à trois étages made in Valais

Le canton mène plusieurs expériences pionnières. Son concept «apprendre à entreprendre» s'adresse à trois types de public. Dont les adolescents.

■ Jean-Claude Péclet

PHOTO: CHRISTOPHE CHAMMARTIN / REZO

Julien Roh vient de recevoir une présérie de règles pliables dont il doit encore faire graver les graduations en France, avant d'en commercialiser 5000 pièces dans les écoles et les magasins. Avec ses deux partenaires de la société Tra.ch (un autre a abandonné en route), Julien Roh a développé l'idée originale – comment faire entrer une règle plastique de 30 cm dans n'importe quel plumier? – et le projet jusqu'au produit fini.

Petite précision: cet entrepreneur de Vétroz (VS) est âgé de 17 ans, il est en train de passer sa maturité commerciale, et Tra.ch fait partie de sa formation.

A l'heure où l'esprit d'entreprise émaille les discours de cantine et remplit les classeurs fédéraux d'ambitieux concepts, le Valais est le seul canton suisse qui peut se prévaloir d'une expérience concrète dans l'application du principe «apprendre à entreprendre». Mieux, il a développé une «fusée» embarquant aussi bien les élèves de l'école de commerce que des ingénieurs diplômés à la recherche de capitaux. A chaque étage son public spécifique.

16-20 ans: «Apprendre à entreprendre»

Cette initiative-pilote est née il y a trois ans, portée par le Centre de compétences financières (CCF, anciennement Sodeval) et le Département cantonal de l'éducation. Elle consiste à solliciter, sélectionner puis accompagner des projets d'entreprise développés par des élèves de 2^e année de l'Ecole de commerce. La règle pliable de Tra.ch en est un des exemples les plus aboutis. Six classes y ont participé au cours de l'année scolaire écoulée.

L'entreprise-école coûte plus cher qu'un cours de gestion classique: il faut recourir à un accompagnement professionnel, commander des études techniques à l'extérieur, des prototypes et parfois une présérie. D'où la création d'un fonds de soutien mixte public-privé qui investit entre 10 000 et 30 000 francs dans chaque projet sélectionné, la priorité étant donnée aux plus innovants et créatifs.

Le consultant François Bopp, qui participe bénévolement au comité de sélection, est convaincu des premiers résultats: «Nous avons rencontré un bon écho

Bourse mise au concours

La fondation The Ark met au concours une bourse de 10 000 francs, complétée par un cours de formation à l'entrepreneuriat et un coaching de trois mois, pour valoriser des travaux de diplôme ayant une forte composante d'innovation technique et la stimulation des étudiants vers la création d'entreprise. Elle s'adresse aux étudiants de la HEVs ayant réussi leur dernière année (y compris les crédits de langue) et réalisant leur travail de diplôme

durant le semestre d'hiver 2004-2005. Les candidatures doivent être déposées avant le 31 décembre 2004 par une équipe constituée de deux ou trois personnes, comprenant un informaticien ou ingénieur et un économiste. Le sujet doit se situer dans le domaine technique; l'application doit pouvoir être à l'origine d'un produit industriel. Le jury annoncera les résultats le 28 janvier 2005 lors de la remise des diplômes.

Renseignements: info@theark.ch

à l'Office fédéral de la formation et de la technologie, l'expérience va probablement s'étendre au Jura et à Fribourg.» Elle comporte aussi ses exigences, notamment pour les élèves concernés. «Nous ne pensions pas qu'il y avait autant de petits problèmes à résoudre», dit Julien Roh. Ainsi, Tra.ch n'a pas trouvé en Suisse romande une entreprise capable de graver avec suffisamment de précision ses règles graduées. Le travail débordait largement les horaires scolaires et demande une forte motivation, sans parler des 1000 francs que chaque jeune a investis dans l'aventure.

D'où la question que soulève Stéphane Dayer, délégué du Département de l'éducation et chef

du projet «Apprendre à entreprendre»: faut-il privilégier le projet lui-même, ou l'acquisition de compétences? «Pour nous, l'objectif essentiel est que les élèves surmontent la peur d'entreprendre et développent un esprit débrouillard.»

20-24 ans: Business Experience

Proposée aux futurs diplômés de la Haute Ecole valaisanne (HEVs), cette nouvelle offre pédagogique remonte aussi à trois ans. Le principe est le même, mais le public-cible, plus âgé, a déjà bénéficié de cours de gestion et de comptabilité. De plus, le champ d'activité se concentre sur la niche du «e-business», ce qui permet à la fois d'encoura-



Nicolas Grand, Eric Imstepf et Julien Roh. Ils sont à l'école de commerce et ont créé une société. Cela fait partie de leur formation.

ger l'innovation et de limiter les investissements matériels.

La première entreprise-école – toujours en activité – créée dans le cadre de Business Experience vend des cravates de marque en ligne. Quatre autres projets s'y sont ajoutés en 2003. BSOL («Bien construire au soleil») propose un logiciel d'optimisation énergétique. Voxathlete permet aux sportifs d'enregistrer par téléphone les données de leurs entraînements, automatiquement transférées sur un site web. Evecom gère du marketing ou des sondages par SMS. Enfin, Digi8 numérise des vieux films super-8 avec une nouvelle technologie développée par la HEVs.

Antoine Perruchoud, professeur de gestion et «passionné par tout ce qui touche à la créativité», a suivi les élèves concernés depuis le début et résume leur principal défi. «Il faut du temps pour s'organiser, créer une dynamique de groupe. Contrairement à la start-up classique, souvent menée par un fonceur, Business Experience exige d'emblée une collaboration poussée avec des intervenants extérieurs, donc une communication très précise. Le moindre malentendu se traduit par un cahier des charges à revoir, un client mécontent ou un contrat perdu.»

Cette exigence de rigueur est un formidable atout pour la suite.

Certains élèves ne fonderont pas leur société mais deviendront peut-être «intra-preneurs», par exemple chef de projet dans une grande entreprise. Ceux qui ont déjà passé des entretiens d'embauche témoignent auprès d'Antoine Perruchoud que leur savoir-faire particulier acquis à la HEVs suscite un grand intérêt.

30 ans et plus: CimArk et l'incubateur The Ark

Troisième étage de la fusée valaisanne, The Ark et son outil d'appui CimArk représentent en fait la véritable mise en orbite d'entreprises dont les fondateurs ont souvent 30 ans et plus. Née officiellement en été 2004, la fondation parapublique The Ark vise à mettre en valeur des nouvelles technologies dans trois domaines spécifiques.

Le premier est l'informatique et la communication; c'est aussi le plus ancien puisque la Technopôle de Sierre créée en 1989 occupe aujourd'hui 300 personnes dans plus de 30 entreprises. Plus récent, le pôle des sciences de la vie se greffe sur l'industrie chimique et biotechnologique déjà existante dans la région de Monthey. Grâce à un crédit du Grand Conseil valaisan, il devrait bientôt s'équiper d'une installation unique en Suisse per-

mettant la préindustrialisation de nouveaux produits, dans des quantités atteignant plusieurs centaines de litres. Le troisième pôle, «PhytoArk», repose sur la valorisation des plantes médicinales (le canton générant 80% de la production suisse de plantes alpines). Là aussi, une plateforme de préindustrialisation et

nence une cinquantaine dans le «pipeline» – élaborer des business plan pour les plus prometteurs, mettre les entrepreneurs en contact avec des partenaires financiers.

«En dix ans, nous avons mis en place une méthodologie professionnelle et applicable à plusieurs domaines, poursuit Dominique Perruchoud. Peu d'outils de coaching romands ont notre taille, notre expérience et notre réseau.» Plus de professionnalisme, cela signifie aussi sortir plus vite des projets qui piétinent, ou «arracher le bébé aux mains du chercheur» parfois.

«Le type de jeunes entrepreneurs a changé depuis la bulle internet, constate son collègue Michel Pannatier. Les idéalistes un peu naïfs ont fait place à des gens plus âgés, plus circonspects aussi. Ils considèrent leur entreprise comme un outil de travail – et une garantie

«Les idéalistes un peu naïfs ont fait place à des gens plus âgés. Ils considèrent leur entreprise comme un outil de travail à long terme.» Michel Pannatier

de transformation devrait favoriser l'implantation de nouvelles entreprises.

Mais comme le précise Dominique Perruchoud, responsable de CimArk, «nous ne sommes pas des loueurs de locaux!» L'élément moteur de la structure mise en place est l'équipe de 15 ingénieurs et économistes qui assurent un suivi critique des start-up. Ils font d'ailleurs le coaching de Business Experience, mais leur activité principale consiste à dénicher les bons projets dans différentes hautes écoles romandes, analyser ceux qui leur parviennent – on en compte en perma-

de revenu – à long terme, et non plus comme une start-up à revendre en trois ans avec un maximum de profits.»

L'incubateur de The Ark héberge actuellement dix start-up, les plus connues étant ExcellGene (production de protéines recombinantes) et Komodo (jeux vidéo). Mais pour Dominique Perruchoud, l'enjeu majeur dans les années à venir sera «de développer l'innovation dans les entreprises existantes». Un défi que les jeunes issus d'«Apprendre à entreprendre» ou de Business Experience seront peut-être mieux à même de relever. ■